

## Dans la Manche, une première plage interdit le tabac

Comme une cinquantaine de plages françaises labellisées, celle d'Agon-Coutainville est désormais sans tabac sur une zone de 500 mètres. Une première dans la Manche



Depuis le lundi 5 août, la municipalité d'Agon-Coutainville a décidé d'interdire de fumer sur 500 mètres. (©La Presse de la Manche)

Depuis le **lundi 5 août**, la municipalité d'**Agon-Coutainville** a décidé d'interdire de fumer sur 500 mètres de ses trois kilomètres de plage. Elle est la **première dans la Manche à franchir le pas**.

C'est à l'initiative de Rémy Bailhache (vice-président départemental de la Ligue contre le cancer) que le conseil municipal d'Agon-Coutainville s'était penché sur la question début juillet.

« C'est une bonne cause mais faut-il interdire tout partout ? », interroge le maire Christian Dutertre. Lui et ses conseillers ont tranché en interdisant « de fumer tabac, narguilé, chicha, cigarette électronique, vapoteuse... ou tout autre produit à fumer ou à inhaler, sur la plage d'Agon-

Coutainville de la Plancha à la cale du Passous » comme il est écrit dans l'**arrêté municipal** datant du lundi 5 août.

## Distribution de cendriers de poche

« C'est **une belle cause** », estime le maire lors d'une petite cérémonie organisée mardi 6 août autour du panneau « **Plage sans tabac** ».

Agon-Coutainville est donc la première à répondre. Rémy Bailhache était bien sûr ravi : « Plus que d'interdire, le principal est que ceux qui fument **se posent des questions** et que ceux qui ne fument pas ne s'y mettent pas ».

La ville a déjà réservé des « **espaces sans mégot** » et, depuis quelques semaines, met gratuitement à disposition **des cendriers de poche** à l'office de tourisme. Au passage, Michel Pfeiffer (maire-adjoint au développement durable) souligne que des bacs à marée ont été installés depuis avril pour permettre aux promeneurs d'y déposer les déchets ramassés sur l'estran.



Michel Pfeiffer (adjoint au développement durable d'Agon-Coutainville) et Rémy Bailhache (vice-président départemental de la Ligue contre le cancer) posent autour du panneau « plage sans tabac » et avec les cendriers de poche distribués gratuitement. (©La Presse de la Manche)

« Vous entrez dans un cercle vertueux mais encore peu important car une cinquantaine de plages en France sont labellisées », explique Rémy Bailhache.

*On espère que cela va donner un coup de pied aux fesses à d'autres municipalités. On aimerait que le Mont-Saint-Michel, Granville, Cherbourg fassent de même.*

Car les cigarettes et les mégots sont mauvais pour la santé et pour la planète : « Le tabac et les mégots, c'est la même chose. C'est aussi **dangereux**. Aujourd'hui en France, il y a plus de **cent personnes qui décèdent chaque jour d'un cancer dû au tabac**. Le tabac est la première cause de cancer évitable », rappelle Rémy Bailhache.